Aménagement urbain de l'Agglomération MOULINOISE intégrant un second pont sur l'Allier

Observations déposées le 29/09/2019

Observation N° 33 29/09/2019 14:56:24

Anonyme

Concernant le pont Régemortes, plusieurs choses sont à prendre en compte :
- seul axe permettant la traversée de l'Allier à Moulins
- Trafic (trop) important
=> manque de sécurité, notamment pour les 2 roues (vélos)
=> fragilisation du pont.
=> pollution+++

Le développement du co-voiturage, l'amélioration des transports publics et l'aménagement de voies cyclables dignes de ce nom devraient être une priorité (un certain nombre de personnes habitant de l'autre côté de l'Allier se rendraient en ville sans utiliser leur voiture).

En ce qui concerne un éventuel 2ème pont, cela fait des années que ça dure... : s'il doit voir le jour, étant donné des conséquences sur l'environnement et les coûts que cela va engendrer, il faut être sûr de la viabilité du projet.
La faisabilité à proximité de la piscine me paraît la solution la moins favorable : en plus d'avoir dépensé des millions à abîmer notre ancienne belle piscine (dans laquelle on pouvait nager, plonger, se reposer sur l'herbe entre 2 baignades.... etc), on va obliger les gens qui vont à l'espace "aqualudique" à respirer les pots d'échappement des voitures qui passeront sur le 2ème pont, à proximité : ??? Personnellement, j'ai du mal à comprendre.
Le seul faisceau qui me paraît viable et le plus logique (car plus proche de l'arrivée de la route de Paris) est celui qui débouche entre l'hippodrome et la stade (faisceau B), même si cela n'est apparemment pas le choix de la municipalité, qui a déjà fait des investissements (?) dans le secteur, et qui semble n'être pas le plus facile à réaliser.
Si ce faisceau B est celui retenu, je suis favorable, sinon, je m'abstiendrai.
Ne pas oublier de faire une double voie cyclable, sécurisée!

Observation N° 34 29/09/2019 21:33:54

Anonyme

Merci aux Collectivités qui ont pu faire aboutir ce projet indispensable à l'agglomération tant sur le plan de la vie quotidienne que sur les plans économique et touristique. Indispensable aussi pour envisager un nouveau plan de circulation pour la ville et donner de la place aux moyens verts de déplacement.

Objet: Deuxième pont.

Date: dimanche 29 septembre 2019 à 18:52:03 heure d'été d'Europe centrale

De: Claire Sedille

À: Déclaration Utilité Publique

Depuis des années nous attendons ce deuxième pont .
Sa mise en œuvre va tellement faciliter la vie des Moulinois et de tous les habitants de la rive gauche !!!
C'est bien pour le commerce, bien pour les touristes qui sont de plus en plus nombreux dans Moulins et ses environs...
Pont plus que nécessaire quand notre très vieux centenaire Regemortes aura besoin de travaux .!!
Les Moulinois attendent avec impatience de voir les travaux commencer.... et bravo aussi pour le choix de l'emplacement ...
Cordialement.

Objet: DUP 2ieme pont

Date: dimanche 29 septembre 2019 à 17:05:49 heure d'été d'Europe centrale

De: patrick Sedille

À: Déclaration Utilité Publique

Bonjour
La construction d'un second pont me parait incontournable pour différentes raisons.

- L'attractivité économique de l'agglomération. Moulins est déjà qualifiée par certain de « belle endormie ». Que serait-ce si ses habitants ne se battent pas pour le second pont !
- Le désenclavement de la rive gauche difficilement accessible aux heures de pointe.
- Des aides financières extérieures à l'agglomération ont permis de boucler son financement.
- Suite a l'effondrement du viaduc de Gènes, tous les ponts vont être vérifiés et notre unique pont Regemortes n'échappera pas à des travaux d'entretien. Que se passera-t-il quand il n'y aura plus qu'une file de voiture autorisée pendant la durée de ces travaux ?

Sinon, l'emplacement choisi proche du centre ville me parait le meilleur possible.
Cordialement

A MOULINS, le 27 septembre 2019

Madame DAGOURET Valérie
et
Monsieur ADEL Didier
3, rue des Magnots
03000 MOULINS

Messieurs les Commissaires Enquêteurs,
Monsieur Raymond AMBLARD
Monsieur Robert FRADIN,
et Monsieur Yves HARCILLON,

OBJET : Enquête publique portant sur le Projet d'aménagement urbain de l'agglomération moulinoise (Deuxième pont)

Messieurs les Commissaires Enquêteurs,

Nous nous permettons de prendre votre attache dans le cadre de l'enquête publique portant sur le Projet d'aménagement urbain de l'agglomération moulinoise, et plus précisément sur la réalisation d'un deuxième pont et d'un barreau routier.

Nous nous tournons vers vous, afin d'obtenir de plus amples informations concernant la réalisation de ce projet, nous concernant de très près, puisque notre résidence principale se situe au 3 de la rue des Magnots, soit juste en face du projet d'aménagement (*pièce jointe*).

Notre première interrogation se pose nécessairement sur la question du bruit et la nuisance sonore. Nous avons pu constater qu'une étude avait été faite, mais comment celle-ci fut-elle réalisée exactement et de plus la construction d'un « pare-bruit » a-t-elle été considérée?

S'ajoute à cela, la question du point de vu environnemental et donc de la pollution, entre le stade d'athlétisme, la piscine, le moto-cross…

Une réflexion vient également à nous, celle de savoir comment le centre giratoire/rond point à la sortie du pont sera aménagé, puisqu'il se positionnera juste à l'intersection se trouvant en face de chez nous.
Une autre question vient dès lors en corrélation à cette dernière, celle de la circulation au niveau de la rue des Magnots, rue adjacente au centre giratoire/rond point. Il y aura dès lors une affluence beaucoup plus importante que jusqu'à alors, affluence nécessairement beaucoup plus forte en heures de pointe (lundi-vendredi : entre 12H00 - 14H00 et 17H00 - 19H00).

Notre dernière interrogation est celle nous touchant plus particulièrement, puisqu'elle concerne la valeur de notre maison, et plus spécifiquement sa décote. En effet, lorsque nous avons investie dans celle-ci, il y a de cela plus de treize ans, nous ne pouvions imaginer qu'un tel édifice alors se construirait juste devant chez nous.
Ainsi à présent avec un tel projet et sa réalisation prochainement, il sera irréfragable que notre investissement perde une valeur considérable, et il nous semble que ceci n'est pas un point que nous pouvons laisser de coté.

Il est certain que ce courrier que nous vous adressons, comporte un grand nombre de questionnements, et nous vous remercions par avance du temps que vous nous consacrerez à nous répondre. Mais cela est principalement dû au fait, que nous n'avons eu la visite d'aucun membre du personnel de la Mairie, ce qui justifie certes notre déception mais surtout nos diverses interrogations.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente, que nous avons jugé utile d'adresser en copie à Monsieur le Maire, Monsieur Pierre-André PERISSOL et à Madame le Préfet de l'Allier, Madame Marie-Françoise LECAILLON.

Nous vous prions de croire, Messieurs les Commissaires Enquêteurs, en l'assurance de notre considération distinguée.

Madame DAGOURET Valérie et Monsieur ADEL Didier

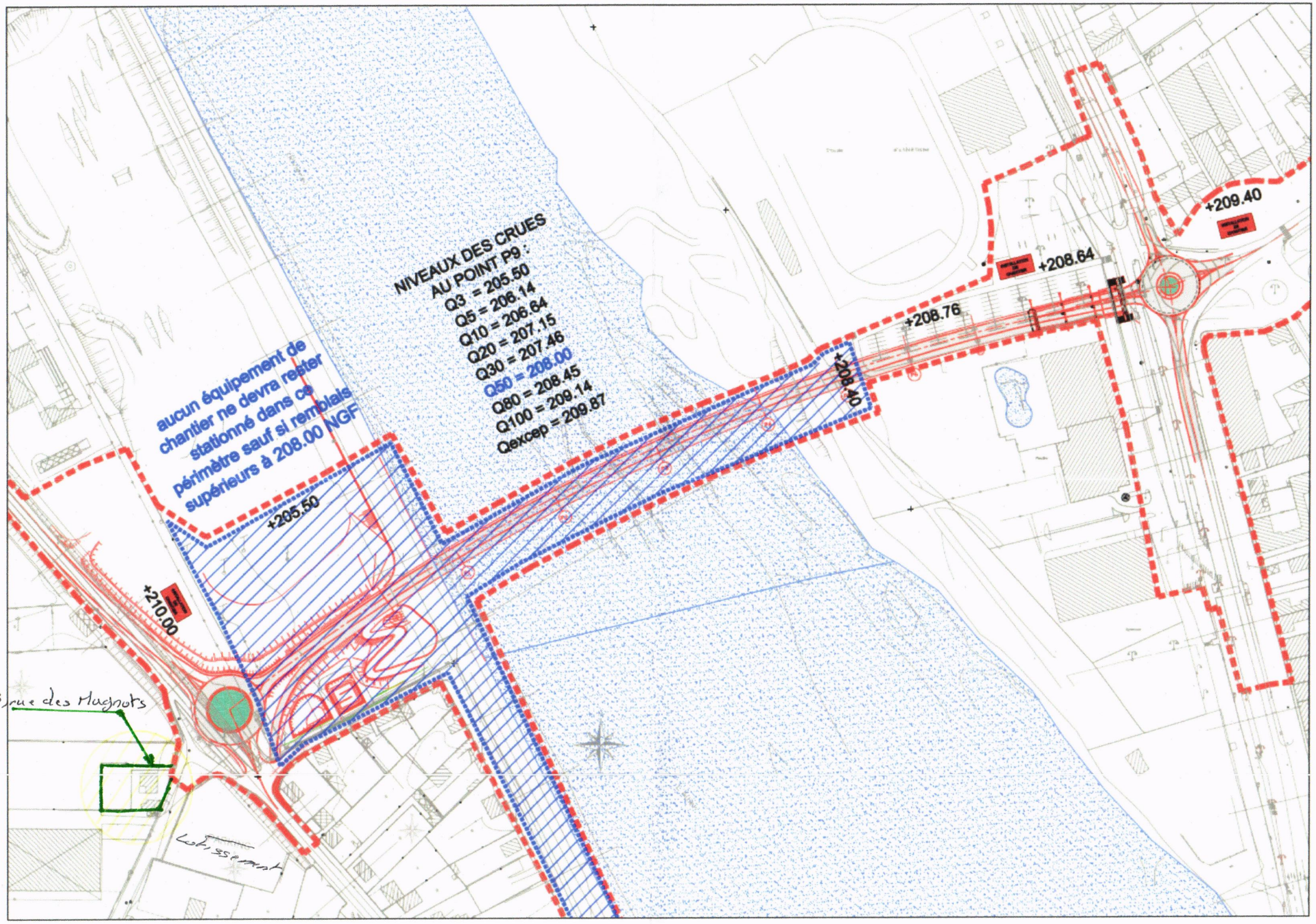

Zoom sur emprise travaux "franchissement de l'Allier'